

COMMUNIQUE DE PRESSE

En route pour un Biocluster d'envergure mondiale à Lille centré sur les maladies chroniques et au plus près des patients

Eurasanté a déposé ce 16 février 2023 aux côtés de ses partenaires fondateurs (CHU Lille, Université de Lille, Clubster NSL, Centrale Lille, INSERM, Macopharma, Imabiotech, Mutuelle GSMC, Lesaffre, Roquette, Dedalus, Santély) une candidature collégiale à la seconde vague de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « BIOCLUSTER » du Plan Innovation Santé 2030. L'enjeu ? La reconnaissance internationale du 3^{ème} pôle d'excellence santé de France situé à Lille, dans les Hauts-de-France. Plus que jamais l'écosystème lillois croit en la future réussite de son projet « Eurasanté 2030 » rassemblant l'ensemble des forces des champs de l'industrie, du soin, de la recherche et de la formation réunis autour d'un lieu unique permettant d'impulser un Biocluster centré sur la prévention et la prise en charge des maladies chroniques (MC). Renforçant sa candidature depuis le dépôt en vague 1, le projet lillois a rassemblé plus de 120 partenaires au projet et a collecté plus de 150 millions d'Euros d'apports privés, soit le double du montant des contributions privées affichées par le projet de Paris Saclay Cancer Cluster, unique lauréat de la 1^{ère} vague.

Eurasanté 2030 en bref

Les 13 fondateurs du projet « Eurasanté 2030 » (ES 2030) précédemment cités ont fédéré à leurs côtés 14 partenaires privilégiés apportant leur contribution à la bonne réalisation du projet : Région Hauts-de-France, Métropole Européenne de Lille, Ville de Lille, Université de Technologie de Compiègne, CNRS, Institut Pasteur de Lille, Centre Oscar Lambret, IRCL, INRIA, Finorpa, Novo Nordisk, Cousin Surgery, Ingredia et Diagast. C'est donc un cercle de fondateurs-partenaires renforcés comptant 27 structures qui portent aujourd'hui ce dossier en vague 2 (contre 19 en vague 1). Ils se sont entourés de plus de 90 soutiens, parmi lesquels les entreprises Genfit, Bayer, Comarch, Horiba, Medtronic, Nestlé health science, Véolia, l'ARS Hauts-de-France, le GCS G4 ou encore hors de nos frontières l'Université du Kent et l'hôpital universitaire de Gand. Particularité de la candidature lilloise : l'union d'acteurs industriels de tous profils issus de tous les pans des industries de santé et nutrition et de toutes tailles, ralliant des start-ups, des TPE-PME mais aussi de grands groupes internationaux.

L'ambition d'ES2030 est de **transformer la trajectoire des soins et la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques**. Au-delà des enjeux médicaux, il s'agit également de répondre aux enjeux socio-économiques en apportant l'excellence de la recherche médicale et l'accès à des solutions et équipements d'excellence favorisant la création de nouveaux concepts et leur maturation technologique, clinique et réglementaire jusqu'à leur mise sur le marché en faisant bénéficier de ces innovations en premier lieu les patients du territoire.

La réussite du projet permettra de prendre un virage par rapport au système actuel de prise en charge, afin d'aller dans le sens d'une prise en charge intégrée des pathologies chroniques, en apportant notamment des solutions aux patients qui s'inscrivent dans les approches de médecine personnalisée. Les innovations du Biocluster ES2030 porteront sur des thérapeutiques innovantes, sur l'optimisation du parcours de soin, sur l'observance des traitements, sur le suivi à domicile, sur la prévention primaire, secondaire et tertiaire notamment grâce à l'alimentation et la nutrition... L'animation du Biocluster s'opèrera en particulier dans le

souci d'un **rapprochement accru entre les sciences et les technologies de l'ingénieur et la médecine et les sciences du vivant.**

ES2030 vise à encourager la recherche menée en région Hauts-de-France et à doubler sa capacité actuelle à produire plus d'une centaine de projets précliniques et cliniques et de nombreux brevets chaque année grâce à des financements nationaux et européens dédiés. ES2030 contribuera également à **accroître l'implication des patients atteints de MC dans les études cliniques (+30%), dans l'accès à des parcours de soin optimisés, et dans les programmes de prévention.** L'ambition est de concourir à la **création de 8000 emplois à 10 ans dans la filière santé régionale.**

Pour atteindre ces objectifs, le projet développe une offre de services co-conçue avec les acteurs de la filière de manière à apporter un soutien de pointe à l'innovation, de l'idée à la mise sur le marché, regroupées par familles de solutions pour intensifier et accroître le nombre d'essais cliniques notamment en mobilisant les patients à l'hôpital mais aussi en ville pour ces essais, pour accélérer les parcours de recherche aussi bien sur le plan préclinique que clinique, pour appuyer le développement de start-ups et de PME dans le champs des MC ou encore pour attirer des entreprises étrangères dans ce domaine.

Autre signal d'importance : **le budget du projet, d'un montant total de 360 millions d'Euros sur 10 ans, compte une forte hausse des contributions privées. Le projet rassemble en effet plus de 150 millions d'Euros d'apports privés,** soit le double du montant des contributions privées affichées par le projet de Paris Saclay Cancer Cluster, unique lauréat de la 1^{ère} vague. L'aide sollicitée auprès du Gouvernement au titre de cet AMI est de 85 millions d'Euros.

Un lieu unique pour l'établissement de ce Biocluster : le site d'excellence du Parc Eurasanté

Le Parc Eurasanté est situé à Lille, au cœur de l'un des plus grands campus hospitalo-universitaires d'Europe, doté de 350 hectares dédiés aux activités de pointe de la filière nutrition-santé, en proximité directe du CHU de Lille et de l'Université de Lille et de sa faculté de santé et du sport. Dix hôpitaux y sont abrités (16 000 salariés), ainsi que 200 entreprises (3700 salariés), 50 laboratoires (1800 chercheurs), 5 facultés thématiques et 7 écoles paramédicales (22 000 étudiants). Le Parc Eurasanté sera l'épicentre du Biocluster lillois, et aura pour lieu central le bâtiment du Hub Eurasanté qui sera livré en 2024. Le Hub incarnera les forces de la filière nutrition-santé régionale grâce à un lieu emblématique, vitrine des savoir-faire des acteurs régionaux à l'échelle nationale et internationale et permettra de booster l'attractivité territoriale.

Une candidature lilloise centrée sur le thème des maladies chroniques

Les maladies chroniques (MC) sont un enjeu de santé publique majeur et croissant dans le monde. En France, ces pathologies représentent 20 millions de patients ; un patient sur trois souffre de comorbidités ; les coûts de soins pour ces patients sont près de 7 fois plus élevés que pour les autres patients.... En raison de la complexité des MC, la prise en charge traditionnelle principalement axée sur la résolution des crises aiguës et la médication sont insuffisantes. Le traitement et la prévention des MC impliquent une prise en charge holistique du patient, qui nécessite innovation en santé numérique, nutrition, solutions innovantes de diagnostic, dispositifs médicaux.

Depuis des décennies, les équipes cliniques et de recherche régionales ont développé une expertise et une recherche unique dans le domaine des maladies chroniques (obésité, NASH, maladie de Crohn, Alzheimer, Parkinson, diabète, cancers...), avec plus de 107M€ de soutien financier au travers des programmes d'innovation national et international captés par les acteurs d'innovation de notre écosystème.

C'est aujourd'hui sur cette thématique que se positionne la candidature lilloise à l'AMI Biocluster, avec **en ligne de mire des impacts directs en termes de santé publique, de développement économique et d'attractivité du territoire pour la région.**

Le portage scientifique du projet sera assuré par **Pr. François Pattou** (Chef du service de chirurgie générale et endocrinienne au CHU de Lille, et Directeur du laboratoire de Recherche Translationnelle sur le Diabète, unité mixte de recherche de l'Université de Lille, de l'Inserm, du CHU de Lille et de l'Institut Pasteur de Lille, nommé coordinateur scientifique du projet) et **Pr. David Devos** (Pr. en Pharmacologie Médicale, Université de Lille, CHU de Lille, Directeur Inserm Equipe Troubles Cognitifs, Dégénératifs et Vasculaires UMRS 1172).

Eurasanté 2030 donnera dans un premier temps la priorité aux innovations dans le domaine des troubles métaboliques (obésité, diabète, NASH) et des comorbidités qui en découlent, pour s'étendre ensuite à d'autres types de maladies chroniques, notamment les maladies neurodégénératives, les maladies inflammatoires chroniques et les cas de cancer chronique. **D'ici 10 ans, il aura ainsi couvert les principales maladies chroniques.**

L'écosystème lillois, 3^{ème} pôle d'excellence santé de France, mérite d'être élu sur le podium des 3 Bioclusters français d'envergure mondiale soutenus par l'Etat de par la force de ses écosystèmes économique, scientifique et médical fédérés pour la première fois en un projet novateur et reflétant la diversité des forces de la filière nutrition-santé régionale. La réponse à l'obtention de ce label et du montant sollicité de 85 millions d'Euros est attendue pour le début de l'été 2023.

Contact presse : Caroline SIMOES-AUBERGER, Directrice Stratégie et Communication / cauberger@eurasante.com / 09 78 31 55 89